

COMMUNE DE SERMESSE
Réunion du Conseil Municipal

PROCES VERBAL

Séance du 10 JUILLET 2025

Convocation en date du 02/07/2025

Date de l'affichage : 02/07/2025

Le dix juillet deux-mille vingt-cinq, à 20 heures 00 minute, le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr **Alain LEGROS, Maire.**

Présents : Michel ATTANÉ, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS, Cyril PETIOT, Pascaline PERNOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT,

Absents excusés : William WEBER (procuration à Cyril PETIOT), Pascaline COUTACHOT (procuration à Alain LEGROS),

Secrétaire de séance : Béatrice VIOLOT

ORDRE DU JOUR

- 1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03 JUIN 2025**
- 2/ DELIBERATION : REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX 2025**
- 3/ DELIBERATION : PARTICIPATION AU FONDS SOCIAL LOGEMENT (CONSEIL DEPARTEMENTAL)**
- 4/ DELIBERATION : MODIFICATIONS STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX**
- 5/ DELIBERATION : SIGNATURE CONVENTION AVEC GRT GAZ/NATRAN POUR IMPLANTATION HAIES**
- 6/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03 JUIN 2025

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté

2/ DELIBERATION : REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX 2025

Le Maire expose qu'une forte évolution du montant des loyers des logements communaux sur les trois dernières années a été constatée (+ de 60€/mois)

Il propose dans un contexte actuel d'augmentation générale du coût de la vie, que l'actualisation concernant 2025 soit soumise au vote

Vote concernant la révision des loyers des logements communaux 2025 :

Ont votés POUR la suspension 2025 : Michel ATTANÉ, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS + pouvoir Pascaline COUTACHOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT,

Ont voté CONTRE : néant

Se sont abstenus : Cyril PETIOT + procuration William WEBER, Pascaline PERNOT

Après en avoir délibéré et à la majorité des voix le Conseil Municipal décide :

-de ne pas appliquer exceptionnellement cette année la majoration contractuelle

De ce fait les montants des loyers des logements communaux resteront inchangés

Les locataires seront avisés par courrier

3/ DELIBERATION : PARTICIPATION AU FONDS SOCIAL LOGEMENT (CONSEIL DEPARTEMENTAL)

Le Maire expose que le Département gère un fonds de solidarité logement (FSL) ayant pour vocation d'aider les ménages ou les personnes défavorisées à accéder à un logement décent et indépendant en accordant des aides telles que les dépôts de garantie ou le cautionnement, la prise en charge d'impayés de loyer ou de factures d'énergie par exemple

Les communes sont sollicitées à participer à hauteur de 0.35€/habitant

Vote concernant la participation au FSL :

Ont voté POUR : Michel ATTANÉ, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS + procuration Pascaline COUTACHOT, Cyril PETIOT + procuration William WEBER, Pascaline PERNOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT

Ont voté CONTRE : néant

Se sont abstenus : néant

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix le Conseil Municipal décide de participer au fonds de solidarité logement (Conseil départemental) à raison de 0.35€/habitant

4/ DELIBERATION : MODIFICATIONS STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX

Le Maire rappelle que la commune de Ciel a fusionné au 1^{er} janvier 2025 avec la commune de Verdun sur le Doubs et que la commune nouvelle s'appelle désormais VERDUN-CIEL. Compte tenu de ce changement, les statuts ont été modifiés et approuvés le 19 mars dernier par le syndicat ; il est donc nécessaire que les communes membres valident également les documents

Vote concernant la modification des statuts du syndicat des eaux :

Ont voté POUR : Michel ATTANÉ, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS + procuration Pascaline COUTACHOT, Cyril PETIOT + procuration William WEBER, Pascaline PERNOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT

Ont voté CONTRE : néant

Se sont abstenus : néant

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix le Conseil Municipal adopte les statuts modifiés du syndicat des eaux de la région VERDUN-CIEL

5/ DELIBERATION : SIGNATURE CONVENTION AVEC GRT GAZ/NATRAN POUR IMPLANTATION HAIES

Le Maire expose que dans le cadre du projet de plantation de haie au niveau de l'espace de loisirs et de l'Etang route de Californie, la réalisation et le financement peuvent se faire par GRT GAZ/NaTran (contraction de « transport », « transformation » « nature » et « transition » écologique)

Afin de mener à bien l'opération il est nécessaire de signer une convention avec ce partenaire

Vote concernant la signature de la convention avec GRT GAZ/NaTran pour implantation de haies

Ont voté POUR : Michel ATTANÉ, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS + procuration Pascaline COUTACHOT, Cyril PETIOT + procuration William WEBER, Pascaline PERNOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT

Ont voté CONTRE : néant

Se sont abstenus : néant

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer la convention avec GRT Gaz/NaTran pour une réalisation et une prise en charge financière de plantations de haies au niveau de l'espace de loisirs et de l'Etang route de Californie

6/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

-Participation financière protection sociale des agents en matière de santé

A compter du 1^{er} janvier 2026 les employeurs territoriaux devront participer aux contrats santé de leurs agents à hauteur minimum de 15€/mois

Afin de mettre en place cette nouvelle directive les collectivités doivent saisir le Comité Social Territorial pour présenter un projet de délibération portant sur le choix d'une souscription à un contrat collectif ou le choix d'une labellisation et de fixer le montant de la participation mensuelle

Souscription au contrat collectif = l'agent y adhère et prétend à la participation employeur

Labellisation = l'agent conserve sa propre mutuelle santé, et prétend à la participation s'il communique une attestation de labellisation de son assurance santé

Pour envoyer le projet de délibération qui sera à voter après l'instance du CST il convient de décider du mode de souscription (contrat collectif ou labellisation) et du montant alloué
Après discussion le Conseil opte pour la labellisation, fixe l'aide à 25€/mois/agent et charge le Maire de transmettre le dossier au CDG

-Adressage

Le Maire informe le Conseil Municipal avoir signé un contrat avec la Poste qui se chargera de mettre en place la Base d'Adressage Local (BAL) de la commune (coût 396€TTC)

Il s'agit de référencer et certifier toutes les adresses sur le territoire afin d'être conforme avec la Base d'Adresses Nationale

-Renouvellement de la convention pour le transport scolaire

La convention a été signée ; la compagnie Transdev a été retenue pour le marché

Il y aura deux bus de 59 et 63 places pour les deux circuits prévus dont les trajets seront affichés pour la rentrée

M ROY renouvelle la demande de ramassage scolaire rue du Champ Gaillard ; il y a beaucoup d'enfants dans ce secteur qui sont contraints de traverser la route départementale pour pouvoir prendre le bus de l'autre côté de la chaussée

Malheureusement, le temps de trajet est minuté ; il est interdit de rouler au-delà de 50 mn, il n'y a pas assez de place dans la rue pour que le bus puisse manœuvrer en toute sécurité pour ressortir sur la RD

-Nouveaux arrivants

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrivée d'une nouvelle famille avec 3 enfants

-Compétence mobilité Comcom

Un questionnaire en ligne à destination des communes a été élaboré pour identifier les pratiques, les besoins pour « mieux appréhender les attentes futures »

-Toit de l'Eglise

Une déclaration d'assurance a été faite suite à la tempête du 22/23 juin dernier ; un expert passera pour constater les dégâts (fuite côté sacristie)

-Cérémonie du 14 juillet

Une cinquantaine de participants sont attendus pour participer à cette journée ; les élus sont invités à organiser les festivités

-Etat civil

Deux parrainages civils ont eu lieu

-Arrêtés de voirie

Plusieurs arrêtés seront pris pour notamment le raccordement ENEDIS d'une propriété sur la RD673, la réfection de la route de Californie allant à Toutenant

-Roule ma Poule

L'office du tourisme organise le 14 septembre prochain sa 4^{ème} édition de randonnées à vélo au départ de St Martin en Bresse

Un circuit de 50km empruntera la route de Californie et traversera la route de Dole ; des panneaux de signalisation seront installés pour la sécurisation des cyclistes et usagers

-Travaux route des Bordes direction Verdun-Ciel

La réfection de la chaussée occasionnera la déviation des véhicules du 28 au 31 juillet 2025

-Travaux pont Navilly

Les travaux reprennent sur le pont ; une déviation sera mise en place du 15 au 18 juillet puis le 29 juillet 2025

-Projet aire de jeux

Compte tenu des propositions reçues affichant des tarifs conséquents, le projet ne peut être porté sur 2025

La prochaine équipe municipale étudiera les investissements possibles lors de l'élaboration de son budget en 2026 (recherche de subvention pour mener à bien le projet si les élus souhaitent

une réalisation)

-Demande d'élagage d'acacias

Les arbustes seront coupés pour éclaircir la végétation autour des ruches dans le petit bois cet hiver

-Inventaire vaisselle salle polyvalente

Le listing de la vaisselle annexé au dossier de location de la salle polyvalente a été mis à jour

Séance levée à 22h

Le secrétaire de séance
Béatrice VIOLOT



Le Maire,
Alain LEGROS



